



Combs la Ville, le 6 décembre 2018

Madame La directrice  
La Poste Courrier – DEX Île de France BSCC 77  
Noisiel  
77441 Marne la Vallée cedex 2

## PETITION : S\*\*\*\*\* doit rester à Coulommiers !

Depuis plusieurs mois, notre collègue S\*\*\*\*\* B\*\*\*\*\* a été affectée sur le site de Coulommiers pour des raisons médicales.

Le Pôle Mobilité de la BSCC 77 lui a signifié qu'elle devrait retourner sur son ancienne affectation (Serris) avec comme argument (entre autres) que son poste coûterait cher à l'Entreprise.

Depuis son affectation à Coulommiers, la santé de S\*\*\*\*\* s'est dégradée. Elle a perdu l'usage d'un œil. **Pour autant, TOUS LES JOURS, elle est d'une aide précieuse, indispensable au bon fonctionnement du service et tout particulièrement sur les travaux intérieurs.**

Parce qu' :

- HUMAINEMENT, il ne faut pas la mettre en danger en l'obligeant à refaire la route a-A/R Coulommiers – Serris
- Pour ne pas fragiliser l'organisation du service à Coulommiers

**Par cette pétition, le Personnel exige qu'elle soit OFFICIELLEMENT affectée à Coulommiers CDIS.**

NOM	PRENOM	SIGNATURE